

MODERNISATION DE LA LIGNE DE FRET NANÇOIS-TRONVILLE - GONDRECOURT-LE-CHÂTEAU

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SUIVI TERRITORIAL N°4
MARDI 17 JUIN 2025 – TRONVILLE-EN-BARROIS



Invités présents :

- Jean-Claude ANDRE, Maire de Demange-Baudignécourt
- Apolline ARNOULD, Chargée d'affaires ANDRA
- Laurent AUBRY, Maire de Saint-Joire
- Enrique BARROSO RODRIGUES, Chef de service Eco-Tourisme – Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
- Véronique BERNARD, société Menscom, assistance concertation de SNCF Réseau Grand Est
- Vincent BONTANT, Adjoint au Maire d'Abainville
- Daniel BRIAT, Maire de Tronville-en-Barrois
- Hippolyte BRONIQUE, Chargé de mission Habitat et Planification – Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud
- Frédéric CARTEGNIE, Chargé de mission ANDRA
- Olivier CHARPENTIER, Commandant en second du Groupement de Gendarmerie de la Meuse
- Christian CHAUPAIN, Maire de Velaines
- Xavier DELARUE, Préfet de la Meuse
- Cécilia ELKAIM, Responsable du service Développement économique – Communauté de Communes des Portes de Meuse
- Michel FAYS, Premier adjoint au Maire de Ligny-en-Barrois
- Joël FELTEN, Responsable technique du projet – Agence projets Grand Est – SNCF Réseau
- Laurent FLOUEST, Directeur Général Adjoint de la Communauté de Communes des Portes de Meuse
- Pauline FOURNIER, Chargée de communication ANDRA
- François GATINOIS, Maire de Saint-Amand-sur-Ornain
- Philippe GERARD, Maire de Naix-aux-Forges
- Sylvain GILLET, Maire de Nançois-sur-Ornain
- Michaël GRAN, Responsable des procédures environnementales et réglementaires – SNCF Réseau Grand Est
- Jean-Michel GUYOT, Maire de Ligny-en-Barrois
- Jean-Claude HERPIERRE, Maire d'Abainville
- Ousha KHIMIA, Cheffe de projet – Direction Territoriale SNCF Réseau Grand Est
- Gérard LEBLANC, Premier adjoint au Maire de Tronville-en-Barrois
- Yan PETERSCHMITT, Directeur du pôle « Maîtrise d'ouvrage » SNCF Réseau Grand Est
- Thierry PROT, Conseiller technique ANDRA
- Aurélie REY, Mission d'accompagnement et de coordination du projet CIGEO, Préfecture de la Meuse
- Ève SILBERSTEIN, Directrice territoriale de SNCF Réseau Grand Est
- Patrice TORRES, Directeur du centre Meuse-Haute-Marne ANDRA
- Valérie TSAOUSSIS, Directrice Générale Adjointe du Conseil Départemental de la Meuse
- Christophe THOUVENOT, Premier adjoint au Maire de Naix-aux-Forges
- Mélanie VARNUSSON, Directrice du GIP Meuse
- Michel VIARD, Maire de Givrauval
- David ZARO, Premier adjoint au Maire de Givrauval

Invités excusés et/ou représentés :

- Maxime AMBLARD, Député de la Meuse
- Isaline ARNOULD, Chambre d'agriculture de la Meuse
- Farid BELEDA, Directeur routes et de l'aménagement – Conseil Départemental de la Meuse
- Rémy BOUR, Maire de Houdelaincourt, Conseiller départemental du canton de Ligny-en-Barrois
- Aurélie CAILLARD, Responsable concertation SNCF Réseau Grand Est
- Cyril CHARBONNIER, Sous-Préfet chargé de mission à l'accompagnement CIGEO
- Nathalie DARMENDRAIL, Sûreté ferroviaire SNCF
- David DERNONCOURT, Chef de service Pôle ANDRA
- Benjamin DOMMANGE, Directeur Général Adjoint Stratégie de Développement et Attractivité – Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
- Jérôme DUMONT, Président du Conseil départemental de la Meuse
- Marc FAYEULLE, Officier adjoint renseignement – Groupement de Gendarmerie de la Meuse
- Christophe GALOPIN, Maire de Menaucourt
- Karlo GHANDI, Directeur Général des Services Ville de Ligny-en-Barrois
- Florence GOULET, Députée de la Meuse
- Franck JANIAUT, Adjoint au chef de cabinet du Préfet de la Meuse
- Jean-Michel JEANSON, Adjoint au Directeur Général Adjoint Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie à la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
- Martine JOLY, Maire de Bar-le-Duc, Présidente de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud
- Pascal LALLEMANT, Maire de Tréveray
- Loup KNAVIE, Maire de Longeaux
- Amandine LANGLOIS, Adjointe au Maire de Saint-Amand-sur-Ornain
- Sylvie LACUISSE, Première adjointe au Maire de Saint-Joire
- Franck LEROY, Président du Conseil régional Grand Est
- Michel LOISY, Président de la Communauté de Communes des Portes de Meuse
- Cédric MACRON, Directeur général des services Département de la Meuse
- Thierry MARCHAL, Premier adjoint au Maire de Velaines
- Luc MARTIN, Garant de la concertation
- Roxane MAYEUR, Assistante du GIP Meuse
- Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse, Conseiller régional Grand Est
- Serge NAHANT, Vice-Président du Conseil départemental de la Meuse
- Marie-Françoise NAVELOT, Maire de Nantois
- Isabelle PERIN, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Meuse
- Delphine NICOLAS, Responsable aménagement, documents d'urbanisme, diagnostics agricoles – Chambre d'agriculture de la Meuse
- Thibaud PHILIPPS, Vice-Président du Conseil régional Grand Est – Transports et mobilité durable
- Fabien POZZI, Chef du service urbanisme et habitat de la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud
- Daniel RENAUDEAU, Maire de Gondrecourt-le-Château
- Gilles SABLE, État-Major – Groupement de Gendarmerie de la Meuse
- Christophe SIMON, Chargé de mission - Mission d'accompagnement et de coordination du projet CIGEO, Préfecture de la Meuse
- M. SALVADOR, Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Meuse
- Hervé UBANAS, Gendarmerie de la Meuse
- Jean-Daniel VAZELLE, Garant de la concertation

Déroulement (environ 1 h 15)

1. [Introduction](#)
2. [Présentation du projet et de son avancement](#)
3. [Synthèse des échanges](#)
4. [Mot de conclusion](#)

1. INTRODUCTION

Daniel BRIAT, Maire de Tronville-en-Barrois, ouvre la quatrième édition du comité de suivi sur le projet de modernisation de la ligne de fret Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château.

Xavier DELARUE, Préfet de la Meuse, souligne que les comités de suivi sont des moments importants pour affiner le projet et son insertion dans le territoire. Il rappelle que la modernisation de la ligne de fret est une composante essentielle du projet CIGEO, qu'elle résulte d'un choix de mode de transport, vertueux en termes de développement durable et de sécurité, affecté lors du débat public, et qu'elle sera la première réalisation concrète et visible du projet CIGEO.

Il indique que l'avancement du projet et des procédures est conforme au planning prévisionnel. Certaines échéances vont concerner les élus du secteur, notamment la consultation des collectivités locales, préalable à l'enquête publique qui devrait se tenir à l'automne 2026. Cette consultation pourrait se tenir avant les élections municipales de 2026, mais cela dépendra de prérequis, notamment la mise à disposition des éléments de consultation par l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Ève SILBERSTEIN, Directrice territoriale de SNCF Réseau Grand Est, exprime sa satisfaction de participer à cette quatrième édition du comité de suivi.

Elle rappelle que ce projet illustre la manière dont SNCF Réseau mène les projets ferroviaires, en tissant des liens étroits avec les acteurs des territoires concernés et en partageant régulièrement sur l'avancement. Depuis le comité de suivi de 2024, le projet de modernisation de la ligne est entré dans une nouvelle phase, dite « phase Projet », qui va permettre d'approfondir toutes les dimensions techniques et environnementales.

2. PRÉSENTATION DU PROJET ET DE SON AVANCEMENT

[Rappel synthétique du projet](#)

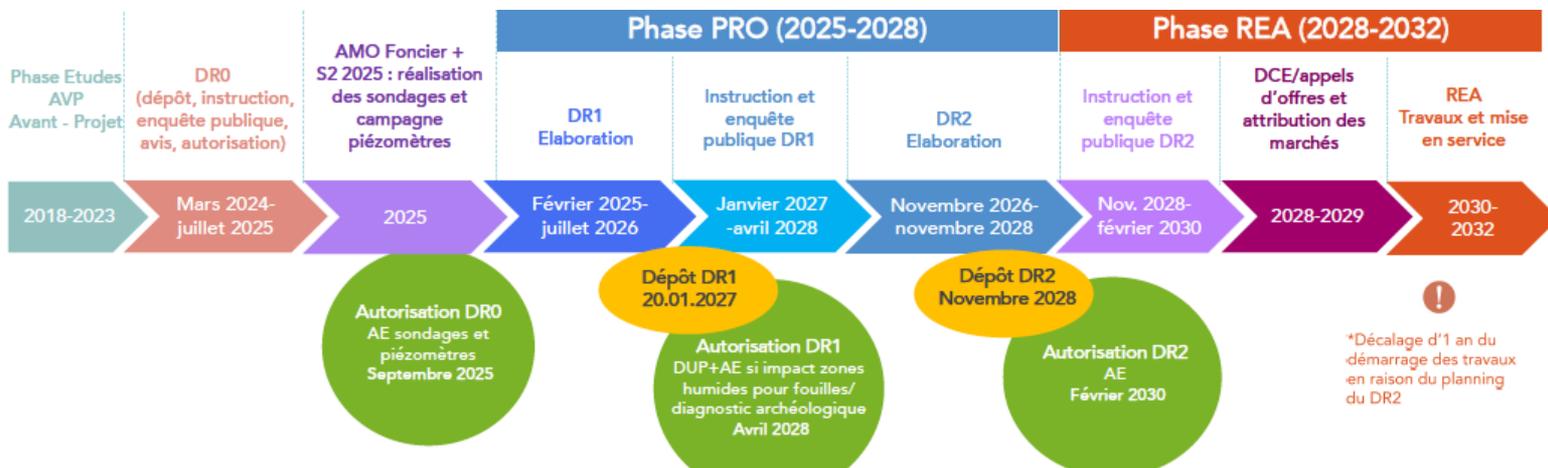
La ligne modernisée entre Tronville-Nançois et Gondrecourt-le-Château permettra d'acheminer les matériaux de construction du centre de stockage CIGEO, de desservir le centre de stockage en phase opérationnelle, de donner l'opportunité à des entreprises de développer le transport de marchandises par rail et d'améliorer et sécuriser les accès routiers dans le cadre d'un programme important d'aménagement et de suppression de passages à niveau.

Pour mémoire, le choix du transport ferroviaire a été fait en 2013 lors du débat public pour éviter tout risque d'accident routier et limiter les impacts liés au trafic de poids lourds sur les routes.

Les travaux consisteront en la réfection complète de la plateforme et des composants de la voie ferrée, la rénovation d'ouvrages d'art et d'ouvrages hydrauliques, l'installation des systèmes de communication permettant la sécurisation de la ligne et de ses embranchements, la mise en place et la motorisation d'aiguillages en gare de Tronville-Nançois et la sécurisation des passages à niveau (aménagement et suppressions). Sur les 59 passages à niveau sur la ligne, 22 seront supprimés (dont la plupart rabattus sur des passages à niveau voisins), 37 seront conservés et réaménagés, notamment avec des platelages neufs et des barrières automatiques.

Le planning

Le planning des études et de travaux de modernisation de la ligne de fret Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château est rythmé par l'élaboration et l'obtention des Dossiers Réglementaires (DR) élaborés et déposés par l'ANDRA.



L'arrêté du DR0 sera délivré en juillet 2025 ; SNCF Réseau sollicitera alors auprès du Préfet le transfert partiel de cet arrêté pour les travaux concernant la ligne Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château (sondages et pose de piézomètres).

L'autorisation du DR1, attendue pour avril 2028, permettra l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de modernisation de la ligne et l'éventuelle Autorisation Environnementale nécessaire à des fouilles archéologiques, notamment celles ayant des impacts éventuels sur des zones humides.

L'Autorisation Environnementale nécessaire pour démarrer les travaux de la ligne sera demandée dans le cadre du DR2, dont le dépôt est prévu en novembre 2028.

Les travaux sont prévus à partir de 2030 pour une mise en service en février 2032. À partir de cette date, l'ANDRA utilisera la ligne pour aménager 15 km de voie supplémentaire jusqu'au centre de stockage puis pour construire le centre de stockage. À partir de février 2032, la ligne permettra la circulation de 8 trains maximum par jour (ou 4 allers-retours).

Les travaux 2025

Les campagnes géotechniques permettront de préciser la conception de la plateforme ferroviaire et des ouvrages.

Elles seront réalisées, à partir de septembre 2025, dans les emprises ferroviaires sous la forme de sondages à la pelle ou à la tarière tous les 500 mètres environ sur la ligne, de sondages carottés pressiométriques, de piézomètres (pour le suivi du niveau de la nappe phréatique) et de sondages carottés dans les fondations et maçonneries.

Les enjeux environnementaux seront pris en compte avec des mesures telles que l'interdiction de travaux dans le lit mineur de l'Ornain, y compris les berges, l'évitement des zones à enjeux pour la biodiversité, la limitation des incidences sur les usages des eaux souterraines ou la limitation des emprises en zone humide.

L'archéologie préventive

La DRAC a demandé à SNCF Réseau de surveiller 8 des sondages prévus à partir de septembre 2025 (*voir point précédent*). Ces sondages concernent les sites de la ville gallo-romaine de Nasium à Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain, et de l'abbaye d'Évaux à Saint-Joire. Un arrêté de surveillance des travaux sera pris.

Les secteurs concernés par les mesures d'archéologie préventive pour les travaux de modernisation de la ligne sont désormais connus et font l'objet de préconisations de la DRAC. Il s'agit de trois secteurs : enclos

médiéval à Nançois (préconisation de surveillance des travaux de dépose de la voie), abbaye d'Évaux à Saint-Joire (préconisation de surveillance des travaux de dépose de la voie) et ville de Nasium à Naix-aux-Forges (vraisemblablement une fouille directe). SNCF Réseau anticipera en demandant les autorisations dans le cadre du dossier DR1.

Parmi les périmètres concernés par les travaux de rabattement lors de suppressions de passages à niveau, deux secteurs feront l'objet de préconisations d'archéologie préventive : la traversée de Ligny-en-Barrois et celle de Naix-aux-Forges et Saint-Amand-sur-Ornain. Les demandes seront également anticipées pour ces deux secteurs.

Les procédures environnementales

En tant que maître d'ouvrage coopérant, SNCF Réseau s'inscrit dans les procédures globales du projet CIGEO portées par l'ANDRA.

La modernisation de la ligne fait l'objet d'une évaluation environnementale afin d'obtenir une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) au profit de SNCF Réseau, qui permettra notamment d'acquiescer les emprises foncières nécessaires à la réalisation des travaux. Une fois la DUP obtenue, une Autorisation Environnementale sera nécessaire en préalable à la réalisation des travaux.

La délimitation des zones humides a déjà été réalisée. Une étude de caractérisation de ces zones est en cours. Elle a donné lieu à une première campagne de sondages en avril 2025 dans les secteurs de fouilles et de diagnostics archéologiques prescrits par la DRAC. La deuxième campagne, prévue à l'automne 2025, permettra de caractériser les zones humides, d'identifier les potentielles pertes de fonctionnalités, cette fois-ci dans le périmètre des travaux de modernisation de la ligne et de rabattements routiers (dus aux suppressions de passages à niveau), et de définir les compensations à mettre en œuvre si nécessaire.

Les autres thèmes tels que les espèces, la biodiversité ou l'insertion paysagère seront également étudiés dans le cadre de l'évaluation environnementale, en rappelant toutefois que le projet consiste en la modernisation de la ligne existante et que près de 80 à 85 % des travaux sont prévus dans les emprises de SNCF Réseau.

La maîtrise foncière et l'urbanisme

SNCF Réseau travaille de manière itérative depuis plusieurs années avec les intercommunalités pour intégrer le projet de modernisation de la ligne et ses travaux connexes dans les Plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi). Le PLUi de la Communauté de Communes des Portes de Meuse a été approuvé en septembre 2024 et prend en compte ces travaux. L'arrêt du PLUi de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud est prévu le 2 octobre 2025.

SNCF Réseau a lancé une consultation pour choisir un assistant à maîtrise d'ouvrage foncier qui l'accompagnera pour les acquisitions de terrains hors emprises ferroviaires, nécessaires à la réalisation des travaux. L'attribution de ce marché interviendra en septembre 2025.

SNCF Réseau remercie l'ensemble des propriétaires de terrains sur lesquels auront lieu des sondages à l'automne 2025, et en particulier les communes concernées, pour leurs réponses favorables à la mise en place de Conventions d'occupation temporaire des terrains.

Les modalités d'information du public

La page du projet sur le site internet de SNCF Réseau (<https://www.sncf-reseau.com/fr/modernisation-ligne-nancois-gondrecourt>) est mise à jour régulièrement.

Après ce comité de suivi, une quatrième édition de la lettre d'information sera adressée par voie postale aux habitants des 16 communes traversées par la ligne Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château. Elle sera accessible à tous sur le site et sera également adressée par mail aux participants du comité de suivi. L'adresse mail modernisation.nancois-gondrecourt@reseau.sncf.fr est disponible pour toute question.

3. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

[Sur la conservation d'un passage à niveau à Saint-Joire](#)

Dans la commune de Saint-Joire, seul le passage à niveau n°50 sera supprimé. Le passage à niveau situé hors de la ville ne sera pas supprimé car il dessert une parcelle de plusieurs hectares et la proximité de l'Ornain empêche d'implanter une voie de rabattement vers un passage à niveau voisin.

SNCF Réseau prévoit d'acquérir des terrains si cela permet la suppression d'un passage à niveau, mais cela concerne des terrains de quelques ares, qui sont des délaissés. Aujourd'hui, cette démarche n'est pas envisagée pour des surfaces de plusieurs hectares, mais ce sujet pourra sans doute être rediscuté dans la suite du projet.

[Sur l'utilisation de la ligne Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château pour les travaux](#)

Selon le planning actualisé, les colis de déchets ne rejoindront pas le centre de stockage, dans les meilleures hypothèses, avant 2049-2050.

Toutefois l'ANDRA a besoin de la ligne à partir de 2032 afin de réaliser les travaux de la voie ferrée privée qui ira de Gondrecourt-le-Château à la zone « descenderie » sur la commune de Saudron, et ensuite pour acheminer une majorité des matériaux de construction des installations de CIGEO.

Dès 2032 également, d'autres acteurs que l'ANDRA pourront utiliser la ligne (2 allers-retours sur les 4 par jour seront disponibles pour d'autres industriels).

[Sur les mesures concernant les captages d'alimentation en eau potable \(AEP\) lors des travaux de la ligne](#)

La ligne Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château traverse les périmètres de protection éloignée de trois captages AEP. Pour mémoire, ce sujet a fait l'objet en 2022 et 2023 d'une étude spécifique réalisée par un hydrogéologue désigné par l'ARS, qui a défini les mesures à prendre pour les trois captages. Son étude a notamment conduit à la conservation du passage à niveau n° 14, qui constitue le seul accès au captage situé à Givrauval.

Les mesures à prendre pendant les travaux sont en cours de définition avec le bureau d'études de SNCF Réseau. Un plan de prévention de l'environnement sera établi pour limiter en amont tout risque de pollution en lien avec les captages et définir, si malgré tout une pollution devait advenir, la méthodologie à mettre en œuvre. La temporalité de fluctuation de la nappe a été cartographiée : cela permettra aux entreprises de travaux de connaître, en cas de pollution, le temps restant pour maîtriser toute fuite en direction de la nappe.

Ces mesures s'inscrivent dans la démarche éviter-réduire-compenser qui s'applique à tout projet et fait l'objet d'une instruction par les services de l'État. De plus, elles pourront encore être enrichies par les avis du public et des élus locaux au moment de l'enquête publique.

[Sur la prise en compte du tunnel franchissant la ligne à Nançois](#)

L'ouvrage fait partie du projet : il est étudié et pris en compte.

[Sur les modifications du triage de Nançois](#)

Les évolutions du triage, notamment des jonctions avec la ligne Paris-Strasbourg et des motorisations d'aiguilles, interviendront dans une seconde phase destinée à adapter le poste de Nançois. Cette adaptation est distincte du projet de modernisation de la ligne Tronville-Nançois – Gondrecourt-le-Château.

[Sur l'ouvrage de la RD192 franchissant la ligne à Demange-Baudignécourt](#)

Le renouvellement de l'ouvrage est bien prévu dans le projet de modernisation de la ligne, toutefois à l'échéance 2032.

Sur les bois déperissant le long de la ligne

SNCF Réseau a transmis les coordonnées de l'entité en charge de l'entretien de la ligne à la commune de Demange-Baudignécourt et va relancer.

4. MOT DE CONCLUSION

Ousha KHIMIA, Cheffe de projet de SNCF Réseau Grand Est, remercie les participants et clôt la réunion.